



# LISTE DES REFORMES POLITIQUE ET PLANS MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES DIFFERENTS SECTEURS

## I. COMMISSION POPULATION ET SANTE

- déclaration politique de la population (1998) ;
- actualisation politique de population version provisoire existe – validation courant novembre 2000 ;
- Plan National de Développement Intégré de la Santé (1998 – 2002) en cours d'exécution ;
- La réforme hospitalière a été adoptée par l'assemblée Nationale le 12 Février 1998 (loi n°98 – 08 du 12 Février intitulé « Loi portant réforme Hospitalière »)
- Erection des hôpitaux et de Pharmacie Nationale d'Approvisionnement en Etablissement Publics de Santé loi n° 98 – 12 du 12 février 1998 intitulé « loi relative à la création à l'organisation, et au fonctionnement des Etablissements Publics de Santé » mise en œuvre sont en cours.

## MESURES ET ACTIONS POURSUIVIES POUR LA SANTE

MESURES ET ACTIONS POURSUIVIES	NIVEAU D'EXECUTION
<ul style="list-style-type: none"><li>- respecter les normes établis au niveau des différentes formations sanitaires (hôpitaux centres de santé, postes de santé) de façon à atteindre les normes de l'OMS suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 hôpital pour 500.000 habitants</li><li>• 1 poste de santé pour 10.000 habitants</li><li>• 1 médecin pour 1.300 habitants</li><li>• 1 sage – femme pour 3.000 femmes en âge de procréer</li><li>• 1 infirmier d'état pour 4.000 habitants</li></ul></li><li>- Mise en place d'un code juridique pour les mutuelles de façon à encourager la création de mutuelles</li></ul>	<p>Par rapport aux normes de l'OMS, le gap est importants et ne peut être résorbé à court terme.</p> <p>En effet, seules les couvertures par poste de santé (1 pour 11.083 habitants) et sage – femme d( 1 pour 5.190 femmes de 15 à 45ans et enfants de 0 à 4ans) se rapprochent des normes recommandées par l'OMS.</p> <p>De nouveaux textes sur la réforme des comités de santé sont déjà élaborés. La mise en place des mutuelles de santé se poursuit. Actuellement, il en existe 28 qui sont fonctionnelles</p>

## **II. COMMISSION EDUCATION FORMATION – EMPLOI**

- le Plan Décennal de l'Education et de la Formation (DPSE 1999 – 2000) qui est le cadre de mise en œuvre de la politique éducative a été finalisée en 1999.
- le Plan d'Action de l'Alphabétisation a été élaboré en 1993.
- Politique Nationale de l'Emploi 1997
- Plan d'Action de l'Emploi 1998

## **III. COMMISSION REDUCTION DE LA PAUVRETE**

- Enquête sur les Priorités (ESP) de 1991 – 1992
- Enquête sénégalaise auprès des Ménages (ESAM) réalisé en 1994 – 1995
- Programme de Lutte contre la Pauvreté adopté en 1997

## **IV. COMMISSION CADRE DE VIE**

- Lettre de politique de l'Habitat et de l'Urbanisme adopté en 1997
- Le Plan d'Action Forestier du Sénégal PAFS adopté en 1993
- Plan National d'Action par PNAE adopté en 1997
- Le Programme National d'Action de Lutte contre la Désertification adopté en 1998
- La Stratégie Nationale de la Biodiversité adoptée en 1997
- Le Plan National de Gestion des Déchets Dangereux
- Création du Conseil Supérieur des Ressources Naturelles et de l'Environnement créée en 1994 comme nouvelle mesure.
- création en 2000 de la Haute Autorités de la Propreté.
- Le code de l'Environnement est dans le circuit pour son décret d'application.
- En matière d'études d'impact environnemental, pollution et eaux usées, des mesures juridiques sont prises

## **V. COMMISSION FEMMES – ENFANCE ET 3<sup>ème</sup> AGE**

- Plan d'Action de la Femme sénégalaise 1997 – 2001
- Evaluation à la mi – parcours Plan d'Action 1999